

# Jeunesse calédonienne, reflet de société(s) en (re)construction

**La grande mobilisation de la jeunesse calédonienne, autour du référendum du 4 novembre 2018, a démontré une conscience politique originale. A la recherche de sa propre voie, la jeunesse est loin d'être dupe des enjeux et déséquilibres qui se jouent pour l'avenir du « Pays du Non-Dit »<sup>(1)</sup>.**

LDH de Nouvelle-Calédonie

**2**018, année du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie<sup>(2)</sup>. Nous sommes à un moment historique, unique au monde, celui où l'on construit un nouveau pays. Les polémiques autour du drapeau commun, l'un des cinq signes identitaires prévus par l'accord de Nouméa, montrent bien comme le sujet de l'identité est, ici comme ailleurs, sensible. Identité et citoyenneté cristallisent les peurs les plus archaïques, car elles sont liées aux questions de l'autodétermination et de l'indépendance cadrées par les accords de Matignon (1988) et l'accord de Nouméa (1998), signés afin d'accompagner le processus de décolonisation. Tout cela est d'autant plus complexe à vivre ensemble que la population calédonienne est aussi composée d'une multitude de descendantes et descendants de personnes déportées, « pieds-noirs », Indochinois, Indochinoises et autres populations qui ont dû quitter leur(s) pays du jour au lendemain pour toujours, saisir leur chance et s'offrir une nouvelle vie. Ici, d'une certaine manière, la question décoloniale est

omniprésente, tant il flotte dans l'air un sentiment d'illégitimité, quelle que soit notre couleur. Individu « Kanak », « calédonien », « mela », « océanien », « français », « métro », « zoreil », « métis »... Ici, les identités sont multiples tant il existe différents systèmes de pouvoir : juridique, public, coutumier, religieux, politique, etc. Ici, rien qu'un nom ou un lieu peut révéler l'identité. Ici, les mondes se frôlent sans se regarder. Nouvelle-Calédonie... C'est où, déjà, sur la carte ? Il y aurait beaucoup à dire sur ce pays qui se construit « *entre indépendance et loyalisme* »<sup>(3)</sup>. Mais la question décoloniale, angle mort de la gauche française, fait écran et invisibilise les inégalités et discriminations.

## **L'envers de la carte postale, de l'autre côté du miroir**

XXI<sup>e</sup> siècle. Les inégalités de richesses sont toujours criantes : 10 % des ménages les plus aisés disposent d'un revenu 7,9 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes, contre 3,6 fois dans l'Hexagone. Le coût de la vie est 35 % plus élevé, comparé à l'Hexagone, en raison de la fiscalité protectionniste, la mainmise sur le commerce de quelques grandes familles calédoniennes, les marges élevées, l'étroitesse du marché et les coûts liés à l'insularité<sup>(4)</sup>. Les discriminations sont toujours à l'œuvre, plus insidieuses mais non moins réelles, comme l'a démontré l'étude « Dalton » sur les discriminations ethniques dans l'accès au logement<sup>(5)</sup>. Et ne parlons pas des inégalités de traitement, médiatique notamment. Il y a la « délinquance en capuche » qu'on braque sous les projecteurs, que l'on dit en « *perte de repères* », « *perdue entre tradition et modernité* ». Tel est le sort du « bouc-émissaire » idéal des pires maux de la société. En d'autres temps, on l'aurait pendu sur place. Mais les temps ont changé. Maintenant, on dévoile publiquement son nom, voire son visage, même s'il s'agit d'une personne mineure. Pendant ce temps, on couvre soigneusement la « délinquance en col blanc ». De l'autre côté, la prison, surnommée « l'Île de l'oubli », surpeuplée<sup>(6)</sup>. Mais comment t'oublier, toi

(1) Titre de l'ouvrage de l'historien calédonien Louis-José Barbançon, *Le Pays du Non-Dit*, éditions Humanis, 1992.

(2) Voir l'article d'Elie Poigoune paru dans *H&L* n° 181, mars 2018 ([www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2018/07/H181-Actualit%C3%A9-7-2018-ann%C3%A9e-du-r%C3%A9f%C3%A9rendum-dautod%C3%A9termination.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2018/07/H181-Actualit%C3%A9-7-2018-ann%C3%A9e-du-r%C3%A9f%C3%A9rendum-dautod%C3%A9termination.pdf)).

(3) Expression joliment trouvée que nous empruntons au premier numéro de *Boukan*, 2019 (<https://boukan.aboshop.fr>).

(4) Source : « Dans les quartiers de Nouméa, payer ses factures préoccupe plus que le référendum », AFP, 6 octobre 2018. (<http://outremer360.com/politique/dans-les-quartiers-de-noumea-payer-ses-factures-preoccupe-plus-que-le-referendum>).

(5) Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris, « Discriminations ethniques dans l'accès au logement : une expérimentation en Nouvelle-Calédonie », halshs-01374442, 2016 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01374442/document>).

(6) « Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le taux de suroccupation du centre pénitentiaire de Nouméa était de 133 %, avec la plus forte concentration sur la maison d'arrêt des hommes avec un taux moyen de 172 % » (rapport d'activité 2018 du centre pénitentiaire de Nouméa).

la « 400 »<sup>(7)</sup>, sur ces terres devenues françaises pour la déportation pénale, parce que cela commençait à être plein à craquer du côté de la Guyane ? En 2019, la France figure à la troisième place européenne en ce qui concerne la surpopulation carcérale, derrière la Roumanie et la Macédoine du Nord<sup>(8)</sup>. Alors miroir, ô mon beau miroir, dis-moi... Le Vieux Monde serait-il le plus « *traditionnel* », dans l'Histoire ?

### Le poids du silence, un héritage historique

Niveau santé, ici, les services de l'hôpital public ferment et rouvrent sans arrêt faute de médecins, épuisant les personnels, inquiétant les patientes et patients qui se tournent vers le libéral. La situation est d'autant plus inquiétante que la population calédonienne présente la même prévalence pour les maladies cardiovasculaires que l'Hexagone, mais elles interviennent dix ans plus tôt<sup>(9)</sup>.

L'alcool, mis en cause pour une écrasante majorité d'infractions (accidents de la voie publique, violences, etc.), de par son effet désinhibiteur, est également associé à 21 % des tentatives de suicide<sup>(10)</sup>. Quelle est la réalité des soins addictologiques, pour la population calédonienne ? Les produits tels que l'alcool ou le cannabis modifient l'état de conscience. C'est cet « effet » qui est recherché, la « solution » trouvée à cet instant T, pour « calmer » les émotions dites négatives comme la colère ou la tristesse. C'est pour « *m'évader* », « *me calmer* », disent certains. On cherche les limites pour savoir où elles se trouvent. Mais parfois, à force de vouloir anesthésier son mal-être intérieur, cela devient de l'inconscience. Les addictions font partie des conduites à risques, c'est une maladie. Plus qu'un fléau, elles sont un symptôme, que les produits soient licites ou non. La dépendance, c'est quand on ne peut plus se passer de quelque chose, alors qu'on sait au fond de soi que ça ne nous fait pas du bien. C'est comme un sentiment de fatalisme lancinant, « *être découragé* », craquer et se mettre en danger ainsi qu'autrui, risquer sa vie pour la sentir, risquer la prison et l'opprobre à vie. De la même manière, on peut devenir « accro » aux jeux vidéo, à Internet, à l'argent, au sexe ou au pouvoir. A qui cela profite-t-il ?

Les débats n'en finissent pas de confondre ethnies et cultures, représentations et préjugés, au lieu d'évoquer le fond. Tout n'est pas qu'une question de couleurs, mais aussi de classes sociales, de classes socioéconomiques. Ainsi est notre héritage historique, la manière dont feu l'empire colonial a hiérarchisé les êtres selon la couleur afin de justifier son existence et les priviléges.

Pendant ce temps, le suicide constitue la deuxième cause de mortalité chez la jeunesse calédonienne<sup>(11)</sup>, et on n'en parle pas. Comment en est-on arrivé là ?

### Et la protection de l'enfance en danger ?

A partir de quand on n'est plus jeune ? A partir de quand on sort de la catégorie « enfant » pour entrer dans celle de « jeune » ?

Parfois, la protection des enfants requiert leur placement en foyer ou famille d'accueil, décidé par le juge des enfants. Le placement marque un tournant dans la vie de l'enfant et de sa famille. Il comporte une part de violence symbolique, car il fait effraction dans leur histoire. Il marque une intervention de la loi dans l'intimité de la vie familiale, venant signifier que « quelque chose ne



## ÉCOUTER EST UN ART

© PASCALE GERY/UMAMEKS/WWW.UMAMEKS.BLOG.COM

« *Nous avons absolument besoin de la créativité de la jeunesse. Mais il en faut du temps, beaucoup de temps, pour dire quelque chose d'important. La jeunesse calédonienne rêve-t-elle à un monde meilleur ? Ecoutez-la !* »  
*(sur la droite de l'œuvre ci-dessus, « aikido » signifie, en japonais, « voie du rééquilibrage »).*

**«Pour protéger notre jeunesse, l'alliance entre les services publics calédoniens est fondamentale, tout comme elle l'est entre l'Etat et ces services (dans le cas de la prison en particulier), et entre droit coutumier et droit commun.»**

va pas chez vous». Le regard social est difficile à soutenir. Honte, colère et sentiment de culpabilité se mêlent à l'intérieur. Il est à souligner qu'à ce jour, la présence des assesseurs coutumiers aux audiences n'est pas systématique. Cette présence est pourtant souhaitable des deux côtés, car elle permettrait de faire davantage sens sur cette mesure prononcée par le juge des enfants de droit commun. Pour certains enfants, c'est alors un long chemin qui s'ouvre, de foyer en foyer, jusqu'au jour de leur majorité. En Nouvelle-Calédonie, la Protection de l'enfance en danger est de compétence provinciale, tandis que la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse est de compétence territoriale<sup>(12)</sup>. Si des actes délictueux sont posés, nécessitant judiciarisation, les mineurs ou mineures passent d'un système provincial à un système gouvernemental. Cette observation ne veut pas dire qu'un enfant en danger deviendra forcément un adulte dangereux. Ce serait nuire à sa force de vie que de croire cela. Cela veut dire que pour protéger notre jeunesse, l'alliance entre les services publics calédoniens est fondamentale, tout comme elle l'est entre l'Etat et ces services (dans le cas de la prison en particulier), et entre droit coutumier et droit commun. Les notions d'enfant et de famille ne sont pas les mêmes pour tout le monde, pouvant notamment varier d'une culture d'appartenance à une autre.

## **Des valeurs et des différences transgénérationnelles**

Le monde a vécu ces dernières décennies une transformation radicale de la communication, devenue numérique et visuelle. Aujourd'hui, une image vaut mille mots et un titre sensationnaliste mille clics. Mais bien que la désinformation soit omniprésente, les mots gardent leur importance. Ils deviennent un poids, une balle en plein cœur, quand ils sont racistes, sexistes, homophobes, transphobes. Tous ces mots font mal et restent à la vue de tout le monde, gravés à vie dans la mémoire du Net calédonien. Un jour à Lifou, je discutais avec un vieux, tout ému, secoué à la sortie d'un groupe de parole qui venait d'avoir lieu dans la maison commune. Il était attristé et plein de gratitude à la fois après avoir écouté les témoignages : «*On ne savait pas ce que vivent nos jeunes aujourd'hui*». Tout s'est comme accéléré, alors que les codes culturels sont très différents d'un monde à un autre. Pour certaines personnes, baisser le regard face à une figure d'autorité est un signe d'indifférence, voire de défiance (pour les plus chevonnées). Pour d'autres, c'est signe de respect. Et au

milieu de tout cela, ce n'est pas toujours chose aisée que de tracer sa propre voie, son propre Soi.

Pas toujours facile de confier nos secrets et nos luttes à nos aînées et aînés, anciennes et anciens, parents et proches. Il y a des secrets que l'on tait pour protéger celles et ceux qu'on aime, des sourires qu'on arbore pour les rassurer. Et d'autres parce qu'on continue d'y croire, au fond de soi.

## **La voie du rééquilibrage, ces passerelles invisibles à cocréer**

Reflet de la société calédonienne, la jeunesse appelle les adultes à résoudre leurs propres conflits. Car qui dit transfert des compétences dit partage des responsabilités. Le pays a des défis cruciaux à relever ici et maintenant, dont celui de sa propre contribution originale au reste de l'Océanie et du monde. «*Il faut penser les structures politiques et économiques du pays après l'indépendance, de façon à ce que l'acte d'autodétermination ne soit pas perçu comme une rupture ou comme un trou noir mais comme une étape pour aller vers quelque chose d'autre; ce quelque chose d'autre, les gens peuvent y avoir une place qui convient à leur ambition mais aussi qui prévoit leurs droits et leurs devoirs*», disait Jean-Marie Tjibaou<sup>(13)</sup>. Le jour de la destruction des cases au bulldozer au pied du Mwâ Kââ, en 2012<sup>(14)</sup>, je discutais avec des jeunes encore tout remués face au spectacle. Ils exprimaient de l'incompréhension, mêlée à de l'amertume, ressentant cet acte comme un rejet brutal de leur identité: «*Ils mettent notre culture dans des musées et puis c'est tout!*». Quel monde transmettons-nous à la jeunesse calédonienne ? Un monde fait de bric et de blocs identitaires ? Il existe tout un monde de l'invisible, indicible – pour l'instant – auprès du monde occidental, tant tout est à (re)construire. Ici et maintenant, notre responsabilité citoyenne est de réinventer un modèle plus juste, au plus près de la réalité pour toutes et tous, pour n'oublier personne sur le bord du chemin. Et pour cela, nous avons absolument besoin de la créativité de la jeunesse. Apprenons à lui donner l'espace pour créer l'espoir dont nous avons tant besoin. Il en faut du temps, beaucoup de temps, pour dire quelque chose d'important. La jeunesse calédonienne rêve-t-elle à un monde meilleur ? Ecoutez-la ! ●

(7) Autre surnom populaire donné au Camp-Est, le centre pénitentiaire de Nouméa.

(8) «Surpopulation carcérale: la France, mauvaise élève de l'Europe», in *Les Echos*, 2 avril 2019 ([www.lesechos.fr/monde/europe/surpopulation-carcereale-la-france-mauvaise-eleve-de-leurope-1005992](http://www.lesechos.fr/monde/europe/surpopulation-carcereale-la-france-mauvaise-eleve-de-leurope-1005992)).

(9) «Les médecins du CHT devant le tribunal pour connaître leur durée légale de travail», in *Les Nouvelles Calédoniennes*, 30 juillet 2019 ([www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/les-medecins-du-cht-devant-le-tribunal-pour-connaître-leur-duree-legale-de-travail](http://www.lnc.nc/article/nouvelle-caledonie/les-medecins-du-cht-devant-le-tribunal-pour-connaître-leur-duree-legale-de-travail)).

(10) «Autopsie du suicide en Nouvelle-Calédonie», *Actu.nc*, 26 juin 2015.

(11) «Le suicide chez les jeunes Kanak est-il tabou?», *NCièvre*, 20 janvier 2018 (<https://laiere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/suicide-jeunes-kanak-est-il-tabou-551283.html>).

(12) Devenue une Direction à part entière du gouvernement (DPJE) depuis 2018.

(13) In *La Présence Kanak*, édition établie et présentée par Alban Bensa et Eric Wittersheim, Ed. Odile Jacob, 1996.

(14) Cette année-là, la commémoration du 24 septembre 1853 prit la forme de neuf cases représentant la maison commune et les huit aires coutumières, construites en plein cœur de Nouméa. Cette affaire prit une tournure polémique, jusqu'à la destruction totale des cases le 13 novembre 2012 (<https://laiere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/2012/11/13/les-cases-du-mwa-ka-degagées-au-bulldozer-2164.html>).